

Carrefours de la Pédo-psychiatrie

7 FEVRIER 2020, La FIAP, Paris 14.

« CMP : mission un possible... »

Les CMP ont été pensés comme le « pivot du secteur infanto-juvénile » depuis leur création à partir de 1972 : ils se sont institués comme lieu de prévention, de diagnostic et de soins précoces, au sein d'équipes pluridisciplinaires en assumant des missions « généralistes », à savoir l'accueil de toutes les demandes. La loi de « modernisation de notre système de santé » (janvier 2016, modifiée en janvier 2018) énonce que doivent être garanties à l'ensemble de la population : – l'organisation de soins ambulatoires psychiatriques de proximité –l'accessibilité territoriale et financière des soins –la continuité des soins psychiatriques.

La pédopsychiatrie publique connaît un accroissement considérable de son activité, avec un doublement du nombre d'enfants suivis en quinze ans (près de 500 000 enfants chaque année). Le CMP répond aux besoins des enfants et des familles ainsi qu'à ceux des nombreux professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. L'accès aux CMP est devenu difficile du fait de cette affluence. Les attentes de la société vis-à-vis de la pédopsychiatrie sont exponentielles ; il nous est demandé de répondre à un nombre de plus en plus grand de sollicitations : évaluation, orientation diagnostic, coordination, trauma collectif et catastrophes, mineurs non accompagnés, situations de dislocation familiale et conflits parentaux inextricables, violences intrafamiliales et sociétales, abus...

Quelle place pour un service public de pédopsychiatrie de qualité ?

C'est sur ces différentes questions autour de « CMP : mission un possible...» que nous travaillerons et échangerons au cours des CARREFOURS 2020, qui auront lieu cette année le PREMIER VENDREDI DE FEVRIER, le 7, à la FIAP – Jean Monnet, 30 rue Cabanis, 75014 PARIS.

Pour toute demande de renseignement, s'adresser à apiasso@yahoo.fr

